Martigny, mardi 27 juin 1933. 73me année No 75.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare MARTIGNY Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction No 31, Administration et Annonces No 2.52

ANNONCES le mm. ligne ou son espace 8 ct. / 10 ct. / 10 ct.
RÉCLAMES le mm. ligne 2 colonnes / 81 mm. Canton 20 ct. / Suisse 30 ct. / Etranger 30 ct.
Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

AU CONSEIL NATIONAL

Une remarquable intervention de M. Crittin

(De notre correspondant particulier)

Les débats de cette dernière semaine de session estivale, si l'on fait abstraction du débat final sur les « Sans-Dieu » et la liberté de conscience, se sont déroulés dans une atmosphère aussi grise et pluvieuse que le ciel saturé de désolation. Durant toute la journée de mardi, on s'est amusé à interpeler le gouvernement sur des brindilles, M. Motta versant des larmes méridionales sur les incidents de frontière et les sévices dont des prêtres catholiques — suisses, ce qu'il a de plus fort ! — auraient été les victimes au cours d'un meeting d'étudiants catholiques munichois, troublé par l'irruption des chemises brunes. Mais aussi, pourquoi se frotter à ces forces épiques ?

Mercredi, avant d'aller pérégriner comme de coutume dans quelques idylliques ermitages bernois, le Conseil national a fait un sort définitif à la subvention de 25,000 fr. allouée à la Satus, société ouvrière de gymnastique dont les membres ne font aucun mystère de leurs intentions révolutionnaires. Voici des années que la question se pose et que les Chambres, appréciant le développement musculaire de nos internationalistes plus que leur amour si tempéré du pays natal, avaient maintenu le crédit nonobstant toutes les objurgations indignées des patriotes et des patriotards. Cette fois-ci, les partis nationaux ont jugé que la coupe était pleine à déborder et ont rayé avec ensemble, d'un coup de plume décisif, le fameux crédit.

Les membres du groupe radical s'en furent ensuite, dans de confortables autocars, dans l'Oberland et oublièrent, en l'hospitalière auberge de Schwarzenegg, les soucis et les maux de l'heure. On entendit de forts beaux discours, dont le plus remarqué fut, certes, celui de M. le conseiller aux Etats Schœpfer, qui ne s'alarme pas outre mesure de la fermentation« frontiste », mais qui a tenu à préciser les conditions strictes que le parti radical suisse se voit obligé de mettre à la constitution d'un front bourgeois ou national. Il devra exiger du parti conservateur-catholique un minimum de loyauté d'esprit civique et confédéral dans les cantons où, se sentant le maître, il s'est plu jusqu'à présent à écraser les minorités radicales. On sait, au surplus, que M. Schœpfer représente au Sénat ce canton de Soleure où, tout récemment encore, faisant fi de l'attitude conciliante du radicalisme partout ailleurs, les conservateurs n'hésitèrent pas à s'allier à leurs « ennemis » les marxistes, pour jouer un tour de pendard à la gauche. Le moins qu'on puisse exiger, semble-t-il, de la part de ces nouveaux alliés, est qu'ils témoignent d'un peu plus de justice distributive là où ils font la pluie et le beau temps. Il faudra, sur ce point, exiger de sérieuses garanties.

Jeudi, on parla très longuement du crédit que le Conseil fédéral propose d'accorder aux sociétés de transport, afin d'abaisser, durant la période de tourisme estival, les tarifs de chemins de fer en faveur des étrangers visitant notre pays. Il s'agit de ranimer notre économie, endolorie et paralysée, et de remuer un peu dans le sens du crédit notre balance commerciale. Aussi, M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz ne fit-il aucune difficulté à accepter les suggestions de son compatriote M. Vallotton, qui proposait un essai de large envergure. Le sympathique M. Rochaix, de Genève, intervint fort à propos pour souligner les avantages économiques énormes que s'était assurés notre voisine du sud, l'Italie, en accordant aux touristes étrangers des réductions allant jusqu'à 75 % sur les tarifs des chemins de fer de l'Etat. Inutile d'insister sur l'apport de capitaux qui, sous mille formes, alimente ainsi l'économie d'un pays. Aussi bien, l'orateur genevois estime-t-il très justement que si l'on veut tenter un essai, il faut le faire d'une façon large et suffisante, et propre à décider les étrangers à venir goûter en masses les charmes de notre incomparable Helvétie. Ce n'est pas 30 % de réduction qu'il faudrait accorder, mais 40 et même 50 %. Il serait beau que l'on renonçât, chez nous, à ce système caduc des demis essais. Souhaitons, quoiqu'on décide, que l'épreuve que nous allons tenter donne de palpables résultats.

* * *

On en est arrivé, ainsi, sous la direction verbeuse d'un président que beaucoup souhaiteraient plus énergique, à aborder le postulat de l'agrarien Muller, qui voudrait que le Conseil fédéral prît des mesures contre l'organisation des « Sans-Dieu ». Ces êtres troublent, paraît-il, la paix religieuse, en déployant une propagande matérialiste et bolchéviste au sein de la jeunesse. M. le conseiller fédéral Haeberlin, qui est la conscience constitutionnelle incarnée, remit les choses au point en disant que le gouvernement, comme tel, ne pouvait prôner ou interdire un concept religieux ou métaphysique. Mais ces subtiles *distinguo* ne suffirent à convaincre les catholiques Rohr et Jaeggi, qui réclamèrent une protection légale spéciale en faveur de la religion chrétienne, et l'évangéliste Hoppeler, qui commenta l'Ecriture en gesticulations frénétiques.

Placée sur ce terrain, la discussion fournit à M. le conseiller national Crittin l'occasion d'une intervention oratoire telle qu'il ne s'en produit malheureusement que trop rarement sous la coupole du Palais. Très entouré, écouté avec un silence interrompu, à plusieurs reprises, par des applaudissements ou des marques vibrantes d'approbation, le député valaisan commença par déplorer qu'un débat aussi important, complexe et délicat, se soit engagé au crépuscule d'une session, à propos de l'examen de la gestion. Pour M. Crittin, l'erreur du postulant est d'avoir donné une interprétation très dangereuse de l'article 49 de la Constitution fédérale qui proclame inviolable la liberté de conscience et de croyance. C'est là, on peut le dire sans vanité, un principe qui a fait l'honneur de notre pays, en assurant la paix confessionnelle.

M. Crittin a ensuite déploré que tout ce débat n'ait pas été empreint de grandeur d'âme et de la dignité à laquelle, plus que jamais, le Parlement suisse est tenu. L'orateur a protesté contre la mentalité de ceux qui, au sein de l'assemblée, professent que tous les êtres qui n'adhèrent pas à la religion chrétienne, sont des gens contre nature ! Les Mahométans, les Juifs ne seraient que de vulgaires anormaux ! Il est attristant qu'en plein XXe siècle et dans notre Suisse démocratique, notre Suisse de liberté, de tels propos puissent être tenus. (Vifs applaudissements.)

M. Crittin s'est attaché à démontrer qu'au sens de la Constitution fédérale, la liberté de conscience comporte aussi bien le droit de croire que le droit de ne pas croire, sans quoi nous tomberions alors dans cette erreur qui a tant fait souffrir l'humanité : liberté pour moi, non pour les autres. Les incroyants ont-ils seulement le droit de ne pas croire, en silence, ou bien, ne croyant pas, ont-ils le droit, oui ou non, d'exposer les raisons de leur incroyance ? Il faut répondre sans hésiter : oui, et regretter que dans certaines régions de notre pays, on considère encore les incroyants comme des citoyens de seconde cuvée ! A n'en pas douter, le but poursuivi par le motionnaire est contraire à la Constitution. Deux tempéraments doivent être apportés à la justification de l'incroyance : la moralité publique et l'ordre public. Dans un pays comme le nôtre, sont tout aussi blâmables ceux qui se livrent à une propagande publique en faveur ou contre une religion. Nous devons être extrêmement respectueux de toutes les convictions sincères. (Très bien !)

Surtout, gardons-nous d'imiter notre voisine du nord, en persécutant, selon des méthodes périmées, une catégorie de citoyens qui ont droit à notre respect, des citoyens suisses, bien que ne pratiquant pas une religion chrétienne : les Juifs. En adoptant le postulat Muller, on en arriverait à déclencher une persécution qui serait une honte pour notre pays.

Abordant la question des sanctions possibles, M. Crittin s'est écrié, dans un grand mouvement d'éloquence : « Une religion se défend par la valeur de ses doctrines, par son passé, par les services qu'elle a rendus à l'humanité. Une religion se défend surtout par sa majesté. Elle est au-dessus des peines de police qu'on peut demander au Conseil fédéral. »

En terminant son discours d'une haute conception politique et morale, M. Crittin a adjuré ses collègues de conserver intacts les principes de tolérance qui ont fait l'honneur du pays et garanti cette paix religieuse dont nous avons particulièrement besoin. Si notre Constitution commence par ces mots : « Au nom de Dieu tout puissant », cette formule n'est pas destinée à nous jeter les uns contre les autres pour faire prévaloir une religion, nous imprégner de cette grande idée de charité, de générosité et de liberté, qui doit nous inciter à respecter toutes les religions !

Cette magnifique péroraison, enlevée avec feu et une chaleureuse conviction, a été soulignée par de vifs applaudissements. De nombreux députés sont venus féliciter l'éloquent député radical valaisan.

On se demandait si cette intervention si vibrante n'avait pas retourné les esprits et rallié contre le postulat Muller une majorité tout d'abord hésitante. Mais les conservateurs et les amis de M. Muller étaient à leur poste et le postulat fut adopté par 70 voix contre 47. On notera l'importance de la minorité rejetante.

Il n'y a naturellement pas lieu de s'inquiéter outre mesure de ce résultat. Notre Conseil fédéral, dans sa majorité du moins, est bien résolu à ne pas tolérer une atteinte quelconque au principe sacré de la liberté de conscience. Et l'intervention de M. Crittin, qui a parlé avec tant d'éclat et de générosité, aura galvanisé les esprits trop enclins aux compromissions et à l'indifférence. Voici des années qu'on n'entend plus parler, sous cette voûte, que de blé, de budgets et de prix du beurre. La grande voix des principes a retenti au milieu de ces préoccupations terre à terre. Elle a secoué la torpeur des uns et enflammé l'enthousiasme latent des autres. On doit à M. Crittin ce beau, ce réconfortant succès moral. Qu'il en soit chaleureusement félicité !

P.

N. B. Retenu au dehors du canton par des obligations militaires, ce n'est qu'aujourd'hui que nous prenons connaissance des articles que M. Ch. St-Maurice a consacrés au « Confédéré » *sous les titres : « Une taie sur les yeux » et « Tirer la couverture à soi ».*

Une fois de plus, le rédacteur du « Nouvelliste » *écrit à l'intention de ceux qui ne lisent que son journal, et feint d'oublier que c'est lui qui a déclenché la polémique en attribuant au seul M. Walther le mérite d'avoir cherché une entente entre les partis nationaux.*

C'était notre devoir de rappeler la vérité en montrant que le Parti radical suisse avait assuré la paix et la prospérité du pays depuis son arrivée au pouvoir. Disposant de la majorité jusqu'en 1917, il a gouverné par ses propres forces en faisant une large place au Parti conservateur catholique. Dès cette date, les autres partis nationaux ont appuyé sa politique en reconnaissant qu'elle était juste. Depuis quelques années nos adversaires de droite subissent l'influence de quelques personnages qui prennent leurs directives en dehors du pays ; cette nouvelle orientation est dangereuse pour la Suisse.

L'article de notre correspondant de Berne signalant l'intervention de M. Schœpfer de Soleure, démontre que contrairement à ce que prétend M. Ch. St-Maurice, le Parti libéral-radical valaisan et le « Confédéré » *ne sont pas seuls à protester contre les procédés de certains partis conservateurs catholiques cantonaux.*

Notre confrère paraît singulièrement apprécier les articles de literie . . . nous les lui abandonnons n'étant pas encore disposé à nous coucher sur son ordre dans le lit qu'il veut nous préparer au pied des manitous du Parti conservateur valaisan.

Mr.

La nouvelle usine de la Société Romande des Ciments Portland S. A.

Comment on fabrique le ciment ? Rien de plus simple : on brise quelques pieres de calcaire, on mélange comme il faut la poudre ainsi obtenue avec de la chaux. Et voilà !

Je croyais ça. Mais une visite des usines de la Société Romande des Ciments Portland S. A., à Vernier, m'a appris combien j'étais dans l'erreur.

La fabrication du ciment nécessite de multiples opérations et de nombreuses et ingénieuses machines.

Les usines de Vernier, récemment inaugurées, sont les plus modernes existant actuellement en Suisse et probablement en Europe.

En effet, la maison Krupp, à Essen, qui a établi les plans techniques et fourni les plus importantes machines, cite comme référence les usines de Vernier. Des ingénieurs espagnols et anglais sont déjà venus spécialement la visiter.

Matières premières.

Les principales matières premières qui entrent dans la composition du ciment « Portland » sont le calcaire ou l'argile ou marne.

Ces deux « matériaux » se trouvent heureusement à proximité des usines de Vernier. En effet, pour s'approvisionner en calcaire, la Société Romande des Ciments Portland S. A. a acquis de vastes carrières au pied du Salève, à Bossey, et elle s'est rendue propriétaire de 300.000 m2 de terrain marneux très riche en argile, situé aux abords immédiats de l'usine.

Ces deux carrières assurent à la société son approvisionnement pour des siècles.

Le coke qui sert également à la fabrication du ciment est fourni par l'usine à gaz de la ville de Genève, située, on le sait, à Châtelaine.

Une machine qui émiette des rochers.

Le calcaire doit tout d'abord être réduit en fine poussière. Les « pierres du Salève » sont donc amenées vers un entonnoir — un silo pour les techniciens — de plusieurs mètres de diamètre, s'ouvrant à ras du sol, et, au fond duquel, tourne, se *dandine,* une masse d'acier. Cette machine, un *broyeur giratoire,* a pour mission de briser les roches de calcaire. Elle accomplit sa besogne avec une étourdissante aisance. Les blocs de pierre qui sont jetés dans l'entonnoir s'évanouissent comme de vulgaires grains de café.

A sa sortie du silo, le calcaire concassé est dragué par un *élévateur à godets* et versé 14 mètres plus haut sur une large courroie roulante. Il est ainsi transporté pendant 40 mètres, avant de venir tomber dans les silos — autre vaste entonnoir — d'une nouvelle machine à broyer : *le moulin universel Harding.*

Où il ne faudrait pas tomber.

De l'autre côté de l'usine se prépare l'argile. Les tonnes de terre marneuse provenant du « Bois des Frères » sont déposées en tas à l'entour d'un large trou.

A environ deux mètres au fond de ce puits, deux cylindres dentés tournent en s'engrenant l'un contre l'autre. La marne jetée dans le « gueulard », est aussitôt avalée. Les rouleaux d'acier broyent tout.

Une machine infernale.

Nous voici maintenant vers le moulin Harding, unique en Suisse. C'est une sorte d'énorme cylindre métalique. Il fait en tournant un vacarme de tous les diables. On dirait une dizaine d'express passant en même temps sur un pont de fer. Impossible de rien se dire. On a beau hurler à se crever le tympan, rien à faire.

C'est dans ce tube diabolique actionné par un moteur de 200 CV., que 12 tonnes de boulets d'acier de 50 à 80 mm. de diamètre vont, en se heurtant les uns contre les autres, en venant frapper l'intérieur du cylindre, achever de pulvériser le mélange d'argile et de calcaire.

De cette machine cyclopéenne sort une poudre (10 tonnes par heure) donnant un résidu d'une finesse de 5 % au tamis de 4900 mailles. Ce qui veut dire pour les non initiés que, placé sur un treillis comprenant 4900 trous au centimètre carré, tout passe sauf le 5 %.

Cette poudre de calcaire produite par le moulin Harding est constamment emportée par de puissants aspirateurs. Elle passe ensuite dans quatre silos en béton armé pour être intimément malaxée.

Alchimie moderne.

Car le ciment n'est pas un simple mélange de calcaire, d'argile et de charbon, il est aussi le résultat d'une opération chimique qui s'effectue sous une température de 1400 degrés.

Introduit dans le gigantesque creuset flamboyant que traverse de bas en haut et latéralement un souffle puissant, d'un débit de 1000 m³ à la minute le mélange calcaire, argile et charbon, se met en fusion, sans l'apport d'autre combustible. Et la combinaison chimique s'effectue, tandis que la matière en ignition s'enfonce lentement dans le creuset géant.

Ce four, avec ses flammes éclatantes, qui jaillissent, comme des feux follets, de la matière incandescente, offre un spectacle de magie.

Le défournement, comme l'enfournement, a lieu d'une façon continue et automatique.

De ce four sortent des scories, appelées « klinkers » qui sont immédiatement enlevées par un élévateur à godets et, par la voie d'un tube, conduites dans une halle d'une capacité de 600 vagons.

Dernières opérations.

Les klinkers restent dans cette halle au moins trois semaines, temps nécessaire à leur complet refroidissement. Puis ils sont repris par les énormes et puissantes mâchoires d'une « benne preneuse », excavateur suspendu à un rail unique, puis amenés par un tapis roulant dans un broyeur compound, cylindre métallique à trois compartiments

d'une circonférence de plus de 6 mètres et long de 10 mètres. Dans ce tube, les klinkers, mélangés à du gyps — le dosage se fait automatiquement — sont brassés, par la rotation du tube, avec 20 tonnes de boulets d'acier.

L'usine de Vernier, qui emploie une cinquantaine d'ouvrieirs, produit journellement 10 à 12 wagons de ciment.

L'ingénieur conseil de l'usine, un spécialiste de la fabrication du ciment, est M. Du Pasquier, ancien directeur des usines de Roche.

Nous ne pouvons en terminant que féliciter vivement les initiateurs de la Société et spécialement M. Dionisotti, président du Conseil d'administration, qui ont eu le courage, en plein temps de crise, de créer une industrie de cette importance, d'autant plus qu'il s'agit de la seule usine indépendante en Suisse (usine hors trust).

Il ne nous reste qu'à souhaiter à la Société romande des ciments Portland S. A. le meilleur avenir. *(La Suisse).*

VALAIS

Les calomnies de la „Patrie Valaisanne"

La *Patrie valaisanne* ce journal conservateur valaisan qui prétend toujours détenir le monopole de la vérité vient une fois de plus de donner la mesure de sa bonne foi, de sa franchise et de ses procédés.

Relatant les débats du Conseil national, elle publie, composé en lettres d'une grandeur anormale, le titre suivant : *M. Crittin défenseur des « Sans-Dieu ».*

Elle ajoute : « Les propos de M. Crittin sont applaudis par les socialistes et quelques radicaux », puis, plus bas : « M. Crittin n'a pas cru devoir s'associer à cette manifestation de foi chrétienne ; que ses électeurs catholiques jugent son attitude».

Non seulement son compte rendu est tendancieux, mais il est contraire à la vérité car M. le conseiller national Crittin a blâmé ceux qui attaquent la religion. Voici du reste ce que publie le correspondant de la *Gazette de Lausanne*, M. P. Grellet, qui n'a, certes, aucune sympathie spéciale pour les radicaux :

« La controverse passe dans le camp radical avec M. Crittin, député du Valais. Il regrette avec raison qu'une discussion touchant des sujets aussi délicats tombe dans la gestion avec laquelle elle n'a rien à faire. Cet orateur ne peut admettre le postulat qui lui paraît incompatible avec la liberté de croyance et de conscience proclamée par la Constitution. Cette liberté comporte le droit de croire. Si l'on reconnaît aux croyants le droit de protéger leur foi, on ne peut interdire aux incroyants celui de justifier leur incroyance.

Dans un pays comme le nôtre, nous avons le devoir de pratiquer la tolérance. Le postulat est dangereux, car il tend à faire de l'Etat le défenseur d'une doctrine contre les autres. Il peut nous conduire dans les voies où s'est engagée l'Allemagne d'aujourd'hui, car si on fait de l'Etat le protecteur de la religion chrétienne, on jette un préjugé défavorable sur tous ceux qui ne sont pas chrétiens, tout en étant religieux, comme les Juifs. Au surplus, l'article 50 de la Constitution assure le libre exercice des cultes sur tout le territoire de la Confédération. La véritable paix religieuse consiste donc à s'en tenir aux dispositions constitutionnelles.

M. Crittin estime que l'invocation au Dieu tout puissant placée en tête de la Constitution ne signifie pas l'adhésion à une religion déterminée, mais a le sens de nous inciter à pratiquer la charité, la croyance et la fraternité. »

Ainsi donc ***M. Crittin ne s'est pas fait le défenseur des « Sans-Dieu », mais de la Constitution fédérale*** qui garantit la liberté des cultes et la liberté de pensée, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Son discours a été applaudi même par ceux qui ont voté la proposition Muller transformée, à la demande de M. Haeberlin, en postulat, ce qui signifie simplement que le Conseil fédéral est invité « à examiner s'il y a lieu de prendre des mesures spéciales pour éviter ce qui excéderait les droits de la libre discussion ». *(Gazette de Lausanne* du 23 juin).

Une fois de plus la *Patrie valaisanne* trompe ses lecteurs et cherche à nuire à un homme politique par la calomnie et le mensonge ; et ce qui prouve son intention malsaine, c'est qu'elle a fait distribuer le numéro contenant cet article dans le village natal de M. le conseiller national Crittin.

Est-ce là un procédé compatible avec la foi catholique dont ce journal prétend s'inspirer ?

Heureusement que le vieux proverbe l'a déjà dit : « Les chiens aboyent, la caravane passe ».

Mr.

Les votations de dimanche

Les 3 lois soumises au peuple ont été acceptées :

Les consultations populaires ont donné les résultats approximatifs suivants dans l'ensemble du canton.

1. La loi sur la protection ouvrière a été adoptée par 6537 voix contre 5535.

2. La loi sur la police cantonale a été adoptée par 6657 voix contre 5228.

3. La loi sur l'attribution des choses sans maître a été adoptée par 7084 voix contre 4308.

Voici les résultats de quelques localités :

	Police canton.		Protect. ouvr.		P. ot. des biens	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Sion	369	163	287	261	346	170
Sierre	205	54	179	79	172	54
Monthey	256	136	252	126	214	122
St-Maurice	165	68	196	36	170	33
Martigny-Ville	166	73	160	81	151	56
Port-Valais	63	48	83	29	79	25

Inauguration du monument Gabbud

Comme annoncé, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du très regretté MAURICE GABBUD, *rédacteur du « Confédéré », aura lieu le jeudi 29 juin prochain (Fête de St-Pierre et St-Paul), à 15 heures, au cimetière du Châble.*

Le programme, dans ses grandes lignes, est le suivant :

14 h. 15 Départ des cars (Place de la Gare, Martigny).

15 h. Réunion générale grande place du Châble, départ en cortège.
Cérémonie d'inauguration.
Discours.
La Fanfare « L'Avenir » de Bagnes prendra part à cette manifestation.

16-17 h. Collation dans la grande salle de l'Ecole libre du Châble.

Nous convions tous les amis de feu Maurice Gabbud à accourir nombreux pour lui rendre un dernier hommage. Un service de cars (départ Martigny-Gare) sera organisé. Les personnes qui aimeraient les utiliser devront se munir de la carte nécessaire (2 fr. 80, aller et retour) auprès de la Rédaction du « Confédéré », à Martigny.

La manifestation aura lieu par n'importe quel temps.

P. S. — ***Le présent programme tient lieu de convocation pour MM. les députés, députés-suppléants radicaux, ainsi que pour tous les citoyens radicaux et jeunes radicaux.***

Une cérémonie à la forêt d'Aletsch. — Le 5 mai 1933, le Conseil d'Etat du canton du Valais prit un arrêté déclarant la forêt d'Aletsch, territoire réservé et la classant parmi les sites de la nature à protéger. Cet arrêté est basé sur la requête de la Ligue suisse pour la protection de la nature et sur le contrat des 21 et 22 avril 1933, conclu entre la Ligue précitée, la commune de Ried-Mœrel et la coopérative de l'alpage de Riederalp.

Samedi a eu lieu la remise de la forêt d'Aletsch à la Ligue suisse pour la protection de la nature.

La bénédiction a été donnée et le service religieux a été célébré en plein air par le curé Seiler, de Ried-Mœrel. Le curé Seiler a remis la forêt d'Aletsch à la Ligue pour la protection de la nature en exprimant le désir que cette Ligue fasse en revanche des efforts pour que la Confédération et le canton réunissent les fonds nécessaires pour le percement du Riederhorn qui permettra d'alimenter en eau la commune de Ried-Mœrel.

Parlant au nom de la Ligue suisse pour la protection de la nature, le colonel Tenger a pris bonne note des vœux de la commune. M. le conseiller d'Etat Escher, chef du département des finances, parla au nom du gouvernement valaisan.

La Ligue suisse pour la protection de la nature a tenu, dimanche matin, à Sion, sa 20e assemblée générale ordinaire. Deux menmbres du comité démissionnaires, MM. les professeurs Wilzeck (Lausanne) et Schinz (Zurich), ont été acclamés membres honoraires en témoignage de reconnaissance pour les éminents services rendus. Pour les remplacer au sein du comité, l'assemblée a désigné MM. Pierre Boven, procureur général du canton de Vaud, à Lausanne, et Damian Buck, président de la commission pour la protection de la nature dans le canton de Schwytz, à Einsiedeln. Elle entendit ensuite deux intéressantes causeries, l'une de M. le Dr. Hess, inspecteur fédéral des forêts, à Berne, sur « La mise en réserve de l'Aletschwald » et l'autre de M. le chanoine J. Mariétan, professeur à l'Ecole de Châteauneuf, près Sion : « Problèmes de la protection de la nature en Valais.

L'après-midi fut consacrée à la visite du fameux bisse de Savièse.

Charrat. — *Fête de la St-Pierre.* — Il y a environ un siècle le riant vignoble de Charrat partiellement couvert de superbes abricotiers, ne formait qu'un vaste champ de céréales. La laborieuse population de Charrat ravitaillait en seigle le marché de Martigny-Bourg. De même qu'à Vevey et Neuchâtel on célèbre la fête des vendanges, ici l'on fête les moissons le 29 juin.

Suivant cette même tradition, chaque ménagère s'applique de son mieux à faire pour la St-Pierre les célèbres « merveilles ».

De son côté, la Société de musique l'*Indépendante* organise son bal champêtre traditionnel et invite jeunes et vieux à venir faire une provision de gaieté à Charrat.

Le vin fourni par la Maison Orsat sera comme toujours de première qualité.

Isérables. — *Inauguration du drapeau de la Jeunesse radicale.* — Nous rappelons que c'est jeudi 29 juin qu'aura lieu l'inauguration de ce drapeau.

Voici le programme : 9 h. 30, arrivée des sociétés ; 10 h., cortège ; 10 h. 30, cérémonie religieuse ; 11 h. 30, cortège ; 12 h., raclette ; 13 h., concert par la *Persévérance* de Leytron ; 16 h., Bal.

Un tir au flobert, une tombola permettant à tous de passer de charmants moments en dégustant un de nos meilleurs fendants.

Nous espérons que de nombreux libéraux-radicaux se rendront à cette manifestation.

Si le temps est mauvais jeudi matin, cette fête sera renvoyée au dimanche 2 juillet avec le même programme.

St-Pierre-de-Clages. — *Kermesse.* — La Kermesse organisée par *La Villageoise* a été renvoyée à cause du mauvais temps au jeudi 29 juin et dimanche 2 juillet. *(Voir aux annonces.)*

Fionnay. — † *Ls-Félix Métroz.* — On annonce la mort de M. Ls-Félix Métroz, propriétaire de l'Hôtel des Alpes, à Fionnay.

Le défunt, qui était âgé de 70 ans, était originaire de Liddes.

Nos condoléances à sa famille.

Chamoson. — *L'inalpe.* — Le mauvais temps a quelque peu retardé la montée aux alpages.

Cependant les troupeaux gagneront demain, mercredi, La Loutze, et samedi, 1er juillet, la Chamosentze.

Les amateurs de combats de reines sont donc avertis et, sans nul doute, ils assisteront à des combats passionnants.

Salins. — *Kermesse de « La Liberté ».* — *La Liberté*, fanfare de Salins, informe ses amis que, étant doné le mauvais temps du dimanche 25 ct., la kermesse continuera le jour de la St-Pierre (29 juin).

Les amateurs de bonne musique, de bon vin, de danse et de combats de coqs auront de quoi se satisfaire.

Que nos amis accourent passer quelques instants avec les dévoués membres de *La Liberté*, sous les cerisiers chargés de fruits en pleine maturité.

Martigny-Orsières. — *Trains supplémentaires.* — Le 29 juin (fête de St-Pierre et Paul, le chemin de fer Martigny-Orsières mettra également en marche les trains prévus à l'horaire comme ne circulant que les dimanches en été : Orsières dép. 20 h. 30, Martigny CFF arr. 21 h. 09 ; Martigny CFF dép. 21 h. 25, Orsières arr. 22 h. 14.

Les chimistes suisses à Sion. — Les chimistes-analystes de Suisse ont eu leur réunion annuelle à Sion, les 23 et 24 ct., où différentes conférences et communications scientifiques leur furent faites.

A cette occasion, des banquets officiels eurent lieu aux hôtels de la Paix et de la Planta où plusieurs discours furent prononcés, soit par M. le chimiste cantonal, Dr. Zurbriggen, M. le conseiller d'Etat Pitteloud, M. l'ancien conseiller fédéral Dr. Chuard et un délégué de la Société des Chimistes d'Allemagne.

Puis, comme toujours à chaque occasion de ce genre, MM. les hoirs Charles Bonvin Fils invitèrent nos hôtes à visiter leurs caves où ces derniers eurent l'occasion de déguster les plus fines gouttes de vins du Valais.

Dimanche, 25 ct., a eu lieu également à Sion, l'assemblée de la *Société de la Protection de la Nature.* Ces Messieurs eurent aussi le plaisir d'apprécier nos vins, grâce à l'amabilité des Frères Bonvin.

Mobilisation du bataillon 11. — Hier lundi le bat. 11, moins la Cp. 3, a mobilisé à Sion sous les ordres du major Coquoz. A 16 h. a eu lieu la prise du drapeau en présence du lt.-colonel Morand, commandant du régiment, entouré de MM. Troillet, président, de Cocatrix et Lorétan, membres du Conseil d'Etat.

Il a ensuite défilé en ville. Ce cours a lieu au Simplon en collaboration avec l'artillerie.

Monument Maurice Gabbud

Comme on l'a annoncé, les amis de Maurice Gabbud se préparent à inaugurer le 29 juin prochain, jour de la St-Pierre, le monument qu'ils ont pris l'initiative de faire élever à la mémoire du regretté disparu. Ce monument sera placé sur la tombe de ce dernier dans le cimetière du paisible village de Châble, où ses restes reposent. Conçu et exécuté par notre artiste cantonal M. Jean Casanova, il est modeste et simple et symbolise ainsi admirablement les qualités de celui dont il rappelle le souvenir. Formé d'une stèle en grès du Val d'Illiez, il porte l'effigie de Maurice Gabbud, exécutée en bronze par la Fonderie artistique de Couvet d'après la maquette du sculpteur. Au-dessous de l'effigie se lit l'inscription suivante taillée dans la pierre :

†
MAURICE GABBUD
1885 - 1932
Rédacteur du *Confédéré*

Sobre de lignes, comme nous le disons ci-dessus, ce modeste témoignage de l'amitié honore ceux qui en ont eu l'idée généreuse et celui qui a artistement réalisé cette idée.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Collège de Sion

La clôture de l'année scolaire est fixée au 28 juin. Mais pour permettre aux parents des élèves et aux amis du Collège d'assister plus facilement à la distribution des prix, celle-ci aura lieu ce soir mardi, 27 juin, à 18 h. 30, dans la salle de gymnastique du Collège.

Nous espérons que tous ceux qui s'intéressent à la vie du Collège viendront témoigner leur sympathie aux étudiants et applaudir les lauréats.

Chronique sierroise

Ecole commerciale des filles

L'école commerciale des filles de cette ville vient de clore avec succès son année scolaire. 51 élèves l'ont fréquentée en 1932-1933 dont 25 dans les classes commerciales et 26 dans la classe préparatoire.

Nous extrayons du compte rendu :

« L'année scolaire s'est déroulée dans le travail, le calme, l'effort journalier, consciencieux. La discipline a été généralement bonne. Quelques élèves sont lentes à se plier suffisamment aux exigences du règlement, comme à garder la tenue convenable qui sied cependant si bien à la jeune fille ; lentes, surtout, à entrer dans l'esprit du règlement dont le seul but est de les aider à fournir un travail régulier, à accepter joyeusement l'effort qui seul prépare les vies belles et fécondes.

Les 8 élèves qui se sont présentées à l'examen, auquel ont pris part M. Junod, expert fédéral, M. le conseiller d'Etat Lorétan et M. l'abbé Dr. Meyer, ont obtenu le diplôme commercial.

Ce sont : 1er degré, Mlles Riva Odette, Berclaz Alice, Gillioz Andrée et Walther Rhoda.

2me degré, Mlles Bornet Yvonne, Zufferey Hélène et Devanthéry Jeanne.

3me degré, Mlle de Werra Marcelle.

La prochaine rentrée est fixée au 12 septembre pour les classes commerciales et au 18 septembre pour la classe secondaire. L'examen d'admission pour les nouvelles élèves est fixé au samedi 16 septembre au matin.

Chronique de St-Maurice

Derniers échos de la promenade scolaire

On nous écrit :

On a dit beaucoup et même écrit de belles choses sur la promenade scolaire effectuée à Loèche-les-Bains par les enfants des écoles primaires de St-Maurice. Mais le perpétuel adage « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ». garde en l'occurrence toute sa valeur. Et si l'on peut féliciter l'autorité compétente de son heureux choix du but de la promenade, on ne saurait en dire autant quant au choix du jour. On ne peut bien entendu, toujours prévoir les caprices de dame Nature et pronostiquer un brusque changement atmosphérique. Cependant, les conditions météorologiques n'étaient-elles pas, semble-t-il, assez troublées pour être douteuses depuis un certain temps. Et qu'y avait-il de moins certain que l'atmosphère, chargée encore la veille, de lourds nuages gris menaçants pour présager un retour immédiat du beau soleil. Mais qu'importe, la promenade devait s'effectuer sans rémission. Du reste, l'autorité en avait décidé ainsi. Qu'avait donc bien à conseiller ici, la prudence, la mise en garde des refroidissements, des bronchites, etc. Et c'est pourquoi était partie ce jour-là toute la gent écolière composée de plus de 200 enfants pleins d'entrain pour rentrer le soir, emportant de cette promenade le meilleur ... et surtout celui d'un copieux arrosage de pluies diluviennes, de neige froide,, des pieds mouillés et froids, avec la perspective et les risques de contracter une forte bronchite, un rhume opiniâtre pour ne pas dire davantage.

D'ailleurs n'était-il pas imprudent et aventureux de s'engager en des excursions sur ces sommets en de telles conditions atmosphériques et n'eut-il pas été facile et d'élémentaire précaution de s'entourer d'informations plus précises sur les prévisions du temps.

Non, sans blague, autant vouloir déclarer que là-haut la vue était splendide, l'air pur et que la promenade accomplie sous un ciel serein sous l'ardeur des rayons d'un brillant soleil devait être très gaie et des mieux réussie, et que le soir venu, tout le monde fut heureux ... de se retrouver chez soi.

Des parents soucieux.

Il résulte des renseignements recueillis, qu'il était difficile de renvoyer cette course et que la pluie n'est tombée qu'après 14 heures. *(Réd.)*

MARTIGNY

Le nouveau central téléphonique de Martigny

Lss abonnés raccordés au central téléphonique de Martigny sont informés que la mise en service du nouveau central interurbain et automatique de Martigny s'est effectué aujourd'hui mardi 27 juin de 12.30 à 15 heures. A partir de ce moment, les abonnés doivent établir leurs communications téléphoniques locales, exclusivement au moyen du disque en se conformant pour cela à l'instruction spéciale remise à chaque abonné et qu'ils voudront bien afficher à proximité de l'appareil.

L ancienne numérotation sera abandonnée et remplacée pour les appels locaux par celle à *5 chiffres* figurant dans les nouveaux annuaires.

S'il s'agit d'un appel à destination d'un abonné d'une autre localité on devra composer le No 14 (interurbain). Une téléphoniste interviendra alors pour donner la communication.

Office téléphonique de Sion.

In Memoriam à Martigny

In Memoriam, association en faveur des familles des soldats suisses morts au service de la patrie, a tenu son assemblée générale annuelle samedi 17 ct., à l'Hôtel de Ville de Martigny, sous la présidence de M. le capitaine Albert Brun, de Genève, vice-président, remplaçant M. le major Hoguer, malade.

Les sections de Bâle, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud y étaient représentées par des délégués et l'Association suivit aux opérations statutaires.

M. le colonel cdt. de corps Guisan, président de la Fondation du Don National Suisse assistait à cette assemblée.

M. le capit. Brun donna connaissanve du rapport du Comité central sur l'activité d'In Mémoriam pendant l'année 1932.

Il ressort de celui-ci que les rapports des sections démontrent que l'Association entière est atteinte par le malaise des prestations financières que par les recettes qui subissent l'influence de la situation générale. Ce rapport recommande de rappeler en toute circonstance les motifs qui ont nécessité la création d'In Mémoriam, les buts qu'elle poursuit et qu'elle devra poursuivre encore longtemps.

A l'issue de l'assemblée le « Souvenir Valaisan » a reçu les délégués de la manière la plus aimable à l'Hôtel Kluser. A cette réception assistaient M. le conseiller d'Etat de Cocatrix, M. le lt.-colonel Morand, président de la Ville de Martigny, qui tous deux, en quelques mots souhaitèrent la bienvenue à l'Association et la remercièrent pour le travail qu'elle accomplit en faveur des veuves et des orphelins des soldats décédés pour le pays.

Le cinéma « Etoile » baisse ses prix

Une bonne nouvelle : Le Conseil d'Administration du Ciné-Casino « Etoile », pour tenir compte des conditions de vie actuelles particulièrement difficiles, et pour encourager le public à assister régulièrement aux séances cinématographiques, a décidé de baisser le prix de ses places à partir de vendredi 30 juin.

Dorénavant, 5 séries de prix :

Troisièmes 1.10, Deuxièmes 1.30, Premières 1.60, Galeries 1.60, Loges 2 fr.

Comme on le constate les anciennes places « Réservées » ont disparu pour faire place aux « Premières ». Les galeries sont ramenées de fr. 2.— à 1.60 et les loges de fr. 3.— à 2.—.

Pour tenir compte des frais de transport, il sera fait des conditions spéciales aux personnes des localités environnantes.

Par l'application de ce nouveau tarif, l'« Etoile » devient désormais le cinéma le meilleur marché.

Le public accueillera cette nouvelle avec plaisir et en profitera pour venir voir la série des grands films qui passeront en juillet et mois suivants : « Quick » avec Lilian Harvey et Armand Bernard ; « La Belle Marinière », qui a fait des salles combles au Capitole de Lausanne ; « La Femme en homme », avec Carmen Boni ; « Fanny » le chef-d'œuvre de Marcel Pagnol ; « Au nom de la loi », un second « Accusée, levez-

vous » ; « I. F. N. ne répond plus », le triomphal succès d'U. F. A. avec Jean Murat et Charles Boyer.

De belles soirées en perspective.

(Comm.)

3 séances populaires au Cinéma « Etoile »

(Comm.) Demain soir,, mercredi, veille de fête, et jeudi (fête) en matinée et soirée, l'« Etoile », ciné-casino présentera une nouveauté sensationnelle : *« Les derniers jours de Pompéi »* en version sonore, d'après le célèbre roman de Bulwer, avec Maria Corda.

Ce film a coûté des millions. Vous voyez, vous entendez la destruction de toute une ville ; le combat gigantesque des gladiateurs dans le cirque de Pompéi.

La tragédie de l'amour s'achève par le spectacle grandiose des foules romaines assemblées dans l'amphithéâtre. Admirables scènes de luttes, de combat à l'épée. Des hommes sont jetés en pâture aux lions. En pleine fête, éruption du Vésuve, tremblement de terre, pluie de flammes et total anéantissement de la ville de Pompéi.

Trois séances seulement, mercredi et jeudi, et à prix populaires, avons-nous dit. Prix unique à toutes les places : 1 fr. (droit des pauvres en sus.)

SUISSE

45 % de réduction sur les tarifs ferroviaires en faveur des étrangers

Les entreprises de transports suisses, y compris l'administration des postes (parcours d'autocars postaux) accordent sur les titres de transports suisses délivrés à l'étranger du 1er juillet au 15 septembre 1933, par les agences des Chemins de fer fédéraux suisses et les Bureaux de voyages, en vue de voyages d'aller et retour et de voyages circulaires, effectués des gares frontières à destination des stations de l'intérieur, une réduction spéciale de 30 %, à la condition que les voyageurs séjournent au moins 7 jours en Suisse. Les prix de certains billets comportent déjà une réduction ordinaire de 20 %, l'abaissement total correspond ainsi à 45 % environ.

Des bagares « frontistes » commencent en Suisse

L'administration de la Maison du Peuple a, dit la *Berner Tagwacht,* déposé une plainte en violation de domicile, parce que samedi soir quelques jeunes gens, sans avoir sollicité l'autorisation du tenancier, distribuèrent dans le restaurant du « Volkshaus » des cartes pour une conférence du « Front national » qui eut lieu le même soir. Il s'ensuivit une bagarre entre les distributeurs de cartes qui étaient au nombre d'une douzaine et des clients du café. Tous furent conduits au poste de police pour qu'ils puissent être identifiés. La police a confisqué une matraque en acier utilisée au cours de la bagarre par l'un des distributeurs de cartes.

Le peintre Giacometti est mort

Dans une clinique montreusienne où il était depuis quelque temps soigné pour une angine de poitrine, a succombé subitement, dimanche à 18 h., le réputé peintre grison Giovanni Giacometti.

Giovanni Giacometti était né le 7 mars 1868 à Maloja, commune de Stampa, dans le val Bregaglia (Grisons), patrie d'un autre peintre, Segantini, mort en 1899.

Une ménagère brûlée vive

Un grave accident est arrivé samedi à Cuarnens (Vaud).

Deux enfants qui revenaient à midi de l'école supérieure aperçurent de la fumée qui sortait de la maison des sœurs Boven, à l'extrémité du village.

Un passant entra dans la maison et, pénétrant dans la cuisine, vit Mme Boven, veuve, âgée de près de 80 ans, se tordant sur le sol de la cuisine et brûlant comme une torche.

Il réussit à éteindre les flammes qui dévoraient les vêtements de la malheureuse et courut appeler du secours.

M. le Dr. Grec, de l'Isle, mandé d'urgence, fit transporter aussitôt Mme Boven à l'Hôpital de St-Loup.

L'augmentation des taxes britanniques

Elle frappera durement l'industrie suisse.

L'augmentation de 10 % des droits de douane britanniques sur les dentelles et les marchandises brodées, augmentation prévue pour mardi, a causé un sentiment de surprise au sein de la délégation suisse à la conférence de Londres.

On se souvient pourtant des déclarations de principe faites par M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, au sujet d'un abaissement graduel des barrières douanières. La mesure prise par le gouvernement anglais est en contradiction avec ces déclarations.

La délégation suisse n'a pas encore fini l'examen des répercussions de cette augmentation de droits pour le commerce de notre pays, mais il semble clair que celle-ci frappera d'un nouveau coup non seulement l'industrie de la broderie en Suisse orientale, déjà durement touchée par la crise, mais également l'industrie des chapeaux et d'autres branches d'occupation.

Outre la Suisse, la France et l'Italie seront également atteintes par cette élévation de droits.

Nouvelles de l'étranger

La monarchie habsbourgeoise rétablie

Le bruit circule dans les milieux de la Conférence économique, que M. Mussolini aurait proposé le rétablissement immédiat de la monarchie des Habsbourg avec le grand duc Otto comme roi d'Autriche et de Hongrie. Le gouvernement britannique ne serait pas hostile, paraît-il, à ce plan. Le gouvernement allemand, d'autre part, aurait donné, sous la pression de Rome, son assentiment à cette restauration. Quant au gouvernement français, il hésiterait. Seule, la Petite Entente, assure-t-on, serait résolument hostile à ce projet.

Nouvelles du jour

Des arrestations en masse

Chez les catholiques bavarois

Le gouvernement bavarois a poursuivi pendant toute la journée son action contre le parti populaire bavarois et a fait procéder à des arrestations en masse dans les milieux catholiques de Bavière.

La plupart des chefs de ce parti ont été arrêtés.

Le préfet de police de Munich publie un communiqué dans lequel il déclare que la preuve est faite que les milieux catholiques d'Allemagne n'avaient jamais sérieusement envisagé de collaborer avec le nouveau gouvernement.

Des perquisitions auraient même prouvé que ces ces milieux tendaient, au contraire, à saboter le travail gouvernemental.

* * *

Aux Indes néerlandaises

Violent tremblement de terre

Un violent tremblement de terre a été ressenti dimanche matin à 5 h. 30 à South Benkoelen dans le sud de Sumatra.

67 personnes ont péri.

La secousse a été ressentie également à Sourabaya. Une partie des habitants se sont enfuis de leurs demeures.

Le sismographe de Batavia a enregistré une série de secousses ininterrompues pendant trois heures depuis 5 h. 20. A 7 h. 20, on nota une seconde secousse presque aussi forte que la première.

Le tremblement de terre a fait 9 victimes à Kotagoug. 40 personnes ont, d'autre part, été blessées dans cette ville et plus de 170 maisons se sont écroulées.

* * *

A la conférence de Londres

On recherche une stabilisation européenne

Dans les milieux de la conférence mondiale de Londres, on affirme qu'une forte pression est exercée par la France sur la délégation britannique pour l'amener à stabiliser la livre sterling en prenant comme base le franc français et à stabiliser l'étalon-or, se qui fortifierait la position du florin hollandais et du franc suisse.

Dans les milieux français on fait remarquer qu'une situation stable sur le Continent ne serait qu'à l'avantage de l'exportation britanique. Si on arrivait à un arrangement, on pourrait laisser temporairement le dollar à son destin.

On ignore encore l'attitude qu'adoptera la délégation britannique à l'égard de la proposition française.

Les manœuvres d'un groupe de spéculateurs responsables des attaques contre le florin et le franc suisse ont mécontenté les cercles britanniques responsables.

Les experts français et britanniques se sont occupés lundi de la question de la stabilisation.

LES SPORTS

Finale du championnat suisse

La finale du championnat suisse de footbal entre Grasshoppers et Servette vient d'être fixée à Berne, au stade du Neufeld dimanche prochain, avec début à 5 h. 30 du soir.

L'association suisse de football s'est entendue avec les organisateurs du Grand prix motocycliste suisse qui aura lieu le même jour afin de permettre aux spectateurs du match de fotball d'assister également à la course motocycliste.

Dimanche, Grasshoppers a réussi à éliminer son redoutable adversaire bernois Joung-Boys par 4 buts à 2 et Servette en a fait de même vis-à-vis du F. C. Berne, qu'il a copieusement battu par 7 buts à 0.

Le grand prix suisse des motocyclettes

Le grand prix suisse des motocyclettes qui se disputera les 1er et 2 juillet prochains sur le fameux circuit de la Forêt de Bremgarten, aux portes de la ville de Berne, nous apporte cette année une liste de 90 engagés. Les meilleurs champions européens seront au départ. La réception des machines concurrentes aura lieu le vendredi 30 juin de 14 à 18 heures au poids public de la Waisenhausplatz, à Berne.

Le samedi après-midi, plus de 20 concurrents prendront le départ dans la classe des 350 cmc. Le dimanche matin verra 25 coureurs disputer leurs chances dans les classes 175 et 250 cmc. Plus de 20 des meilleurs sidecaristes connus, parmi lesquels se trouvera également le détenteur du record du monde de vitesse actuel en sidecar, l'Anglais Bruce, s'aligneront dans la course spécialement réservée à cette catégorie de véhicules. Enfin, le « clou » de la journée sera l'épreuve ouverte aux motocyclettes de 500 cmc, dans laquelle les célébrités européennes se trouveront en présence.

Tennis

Le Tournoi cantonal qui se déroulait, samedi et dimanche, à Monthey, a été contrarié par la pluie qui a comencé à tomber samedi après-midi. Il reste encore une quarantaine de parties à jouer. Vraisemblablement, le tournoi reprendra samedi et dimanche prochains.

Le 27me Tour de France

C'est ce matin, à 8 heures, que les 80 coureurs sélectionnés pour le Tour, ont quitté Paris pour se lancer sur les routes de France.

La première étape qui se court aujourd'hui va de Paris à Lille ; elle ne présente aucune difficulté ; il est donc probable qu'à la fermeture du contrôle tous les coureurs seront arrivés au but, à moins d'accidents de machine ou de crevaisons répétées ; puis, au sprint les hommes rapides, Leducq, Ronsse. di Paco, Pellissier ou Antenen, essayeront de s'approprier la prime échéant au vainqueur.

Le directeur sportif de l'équipe suisse est M. Dumont.

Tous renseignements commerciaux. Arrangement de créanciers. Remises de commerces. Vente - Achat - Location. Encaissement de créances, en Valais, en Suisse et à l'étranger. **ADRIEN DARBELLAY, agent d'affaires, Martigny,** tél. 61.333

SUZE

apéritif à la gentiane.

Si vous voulez construire.....

demandez à Winckler son catalogue illustré de 83 constructions et des renseignements sur ses méthodes, grâce auxquelles vous pouvez obtenir en trois mois une maison moderne, confortable, à un prix tout à fait abordable

Etablissements WINCKLER S. A., Fribourg

LAUSANNE CENTRAL BELLEVUE DIR. A. L. THURNHEER

LUNCH DU **Jeudi 29** ct à fr. **4.-** ou fr. **3.-** sans premier

Consommé Profiteroles — Hors-d'Œuvre riche ou Rizotto Maison — Tournedos Central ou Poulet rôti, Jardinière de Légumes, Pommes nouvelles — Fraises Melba

BONA SEC OU À L'EAU EST UN BON APÉRITIF

ETOILE MARTIGNY Ciné-Casino

Prix unique A toutes les places, fr. 1.10

Mercredi soir, Jeudi (fête) matinée et soirée **3 séances à prix populaires**

DE LA NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE, VERSION SONORE

Les derniers jours de Pompéï

Un film qui a coûté des millions — Des hommes jetés en pâture aux lions — L'éruption du Vésuve — Tremblement de terre, pluie de flammes et total anéantissement de la ville de Pompéi

SALINS, La Kermesse

de la Fanfare LA LIBERTÉ continue le

JEUDI 29 JUIN (ST - PIERRE)

St-Pierre-de-Clages

Jeudi 29 juin et Dimanche 2 juillet

KERMESSE

annuelle de l'Harmonie **LA VILLAGEOISE de Chamoson**

JEUX — ATTRACTIONS — Orchestre de 1er ordre

Invitation cordiale

Inauguration du Monument GABBUD

A l'occasion de l'inauguration du monument de MAURICE GABBUD, qui aura lieu le **jeudi 29 ct,** (Fête de Saint Pierre et Saint Paul) à 15 h., au cimetière du **Châble,** il est organisé un

Service de Cars

par les soins de

Martigny-Excursions

avec l'approbation du Comité du *Confédéré.*

Départ de la Place de la Gare de Martigny, à 14 h. 15. Prix de la course aller et retour : fr. **2.80.**

On accepte encore des inscriptions. S'inscrire auprès de la **Rédaction du „CONFÉDÉRÉ", à Martigny** (téléphone 61031).

Isérables

Jeudi 29 juin (St-Pierre et Paul)

Grande Fête champêtre

de la

Jeunesse radicale

à l'occasion de l'inauguration de son drapeau, avec le concours de la société de musique **„La Persévérance"** de Leytron et de la société de **Jeunesse radicale de Riddes**

BAL - Raclette - CONCERT

TIR AU FLORERT — TOMBOLA

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au dimanche 2 juillet.

Pour l'achat de vos meubles

literie, tapis, rideaux, voitures d'enfants, etc., etc., adressez-vous exclusivement à

Widmann Frères, à Sion

FABRIQUE et GRANDS MAGASINS DE MEUBLES, au sommet du Grand-Pont.

ON DEMANDE

Jeune Fille

de 17 à 19 ans, ayant bonne façon, pour aider au ménage et à l'occasion au café. Bonne occasion d'apprendre la cuisine. Vie de famille. Entrée de suite.

Faire offres avec photo ou se présenter à Mme Rouller, Café du Mouton, Moudon (Vaud).

J'achèterais d'occasion une **voiture 6 HP.,** freins sur 4 roues ou j'échangerais contre Wippet 11 HP. modèle 29. Paiement comptant. Tél 98. Léon Rochat Les Bioux (Vallée de Joux).

A vendre ou à louer

IMMEUBLE

avec **café-restaurant**

S'adresser à la BRASSERIE BEAUREGARD, MONTREUX.

Moto 500

Royal-Enfield lat., à vendre. Eclairage Bosch, klaxon. Bas prix. — **Robert Corbaz,** Le Mont-Gd-Mont s. **Lausanne.**

Tabacs & cigares

Pour raison de santé, **à remettre** très beau magasin de cigares, installation moderne, en plein centre de Lausanne. Chiffre d'affaires intéressant. Prix 8000 fr., facilités de paiement. Excellente affaire pour dame ou jeune ménage.

Offres *M. 200, Poste Gare, Lausanne.*

On cherche à reprendre

Hôtel-café-restaurant

ou café-restaurant, montagne ou plaine. — S'adresser sous P. 3196 S. Publicitas, Sion.

CERISES

rouges et noires (confitures), ainsi que griottes.

S'inscrire chez Louis Vouilloz, Martigny.

Eugène Fricker

Masseur - Pédicure

MARTIGNY

absent

jusqu'au début de septembre.

A vendre

d'occasion un **LIT** à 2 places et un **RATELIER DE CUISINE.**

Demander l'adresse sous 14714 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Livraison rapide d'

Etiquettes volantes

IMPRIMERIE NOUVELLE MARTIGNY Téléph. 119

CHARRAT

Les **29 juin** et **2 juillet,** dès 14 heures

Bal champêtre

organisé par la Société de Musique **„L'INDÉPENDANTE"**

INVITATION CORDIALE

Abonnez-vous au « Confédéré »

Fiancés

Le beau meuble moderne se trouve chez

A. Gertschen, Fils

Fabrique de meubles

Naters - Brigue

Salles à manger

Chambres à coucher

Salons - Bureaux

Prix et conditions les plus avantageux.

Choix immense : plus de 50 chambres modèle.

Demandez notre catalogue.

Livraison franco.

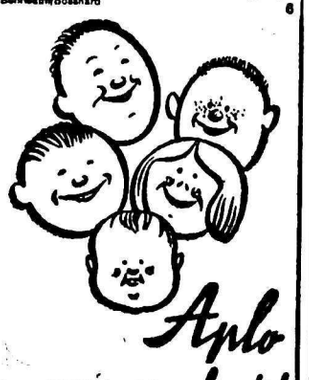

Aplo pour vos enfants!

Voilà une boisson salutaire, mousseuse, rafraîchissante et exquise comme un fruit frais et bien mûr! Aplo est le jus pur de pommes saines, sans alcool, saturé d'acide carbonique. Les enfants et les adultes en font leurs délices. Bon marché, c'est la boisson populaire que vous attendiez.

Aplo JUS DE POMMES ...bon fruit - bon jus!

APLO-DÉPÔT, SION
Téléphone Bramois No. 6

PERDU

une **housse de capote d'auto** entre Bovernier et Sembrancher. Prière de la rapporter contre récompense au Garage des Alpes, à Martigny-Bourg.

Pour vos

Courses de montagne

Gourde en aluminium	1.75
Réchaud de voyage	3.90
Boîte à provision	-.55
Couvert-touriste	-.65
Œuf à thé	-.40
Boîte à œufs	-.35
Boîte à sandwichs	1.45

Grand assortiment au rayon

Gonset S. A.
Martigny

A louer un
Appartement
bien exposé au soleil.
Eau, gaz, électricité, et jardin.
S'adresser à Mme Vve Elisa Gay, Martigny-Bourg.

Reichenbach Frères & Cie, Sion

FABRIQUE DE MEUBLES

Une des plus importantes de la Suisse romande

MAGASINS à l'Avenue de la Gare COMPLÈTEMENT TRANSFORMÉS, nouvellement et supérieurement décorés

Magasin à MONTHEY : Léon TORRENT, gérant, tél. 250

Visitez notre Exposition

Mobiliers simples et luxueux
d'une construction parfaite
Prix avantageux
Nouvelles créations

Grand choix de Tissus, Rideaux et ravissants Bibelots

RÉCENT ARRIVAGE DE
VOITURES D'ENFANTS
POUSSE-POUSSE et PETITS LITS

Grande vente de COUPONS à tout prix
RABAIS IMPORTANTS AVANT L'INVENTAIRE
Grandes facilités de payements

Visitez notre Exposition

Tout brille comme un miroir!

CIRPUR est l'encaustique indispensable pour l'entretien des parquets, meubles, linoléums, planelles, mosaïques, etc.

½ Kg. 1.50

EN VENTE PARTOUT.

GROS: DROGUERIES RÉUNIES S.A. LAUSANNE

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY

Prêts hypothécaires
et sous toutes formes, aux conditions
les plus AVANTAGEUSES

CONDOR

Une bonne Bicyclette ?

Vous la trouverez chez

Balma, Martigny

Grande expédition de fromages
à des prix nouvellement réduits

Bon fromage maigre	par 5 kg à Fr	-.90	15 kg -.80
From. 2 ans, à râper ½ gras	" " "	1.70	" 1.50
Tilsit ¼ gras, pièce env. 4 kg	" " "	1.30	" 1.10
Tilsit ½ gras " " " "	"	1.70	" 1.50
Tilsit gras prima " " " "	"	2.-	" 1.80
Tilsit gras, tout fin " " " "	"	2.30	" 2.10
Emenmthal, tout gras II, 5 kg à Fr.		2.-	" 1.80

Joseph WOLF, fromages en gros, **Coire** Tél. 6.36

DURABLES RÉGULIERS
bien **ÉQUILIBRÉS**
sont les qualités des outils de Vallorbe

Prix et prospectus à votre disposition sans engagement de votre part

S. & H. JAQUET S.A.
VALLORBE

Prêts sans intérêts!
pour maisons locatives
Amortissements d'hypothèques. Prospectus gratuit.
1,4 *Millions* ont été réportis par la
Heimat S/L
SCHAFFHOUSE

R. Nicolas - Electricité
SION, Avenue du Midi, téléphone 390
Martigny, Place de la Liberté, Tél. 326

Ateliers munis des derniers appareils de réparations pour autos, motos.

Service **BOSCH** pour le VALAIS

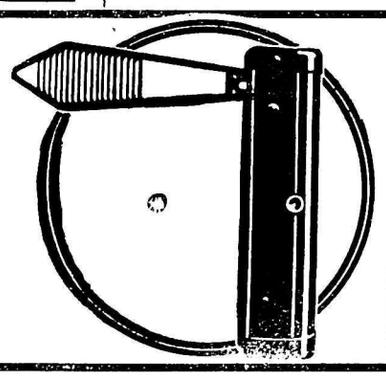

A vendre ou à louer

Important Matériel d'Entreprise

PROVENANT DES ENTREPRISES DU ST-BARTHÉLEMY ET DES TUNNELS DE LA DIXENCE :

Matériel remis en parfait état de service, en grande partie disponible de suite aux dépôts de Bex.

1 pelle à vapeur et au mazout, sur chenilles, modèle récent, godet de 1 m3.

Plusieurs grues de 12 et 20 m. de portée et hauteur, 3 grues à câble Bleichert ou blondins) de 300 et 450 m. d'une seule portée.

2 téléfériques et funiculaires complets. 1 grand lot de câbles acier de 9 à 40 mm. de diamètre.

10 locomotives à vapeur et tracteurs Diesel et essence pour voie Decauville 600 et 750 mm. d'écartement et 30 vagonnets de 2 m3.

25.000 m. de voie de 600 mm. d'écartement, 200 vagonnets de 750 l. et 1 m3, plaques tournantes et croisements.

10 concasseurs Klus et Amman Nos 2, 3, 4, 5 et 8 ½, capacité journalière de 30 à 400 m3. Moulins à sable Nos 3, 4 et 5, cribles-trieurs, silos métalliques.

15 treuils de 500, 1000, 3000 et 4000 kg., 15 palans de 1, 3, 4 et 6 tonnes.

12 bétonnières de 30 à 200 m3 de rendement journalier.

100 moteurs électriques triphasés de 220-380 et 500 volts, 50 périodes de 2 à 80 CV. fils, câbles isolés et important matériel électrique, 6 transformateurs de 20 à 87 kw 5000 à 16.000 volts.

Machineries pour scieries (Muller) : grande multiple de 700 mm. circulaire, scie à ruban de 800 mm. de diamètre, raboteuse combinée, tronçonneuse, etc., avec moteurs directement accouplés.

10 compresseurs rotatifs et à piston de 30, 55 et 80 CV., 100 marteaux-perforateurs, 25.000 m. de tuyaux air comprimé à brides de 50 à 130 mm. de diamètre, 12.000 m. de tuyaux de ventilation de 150, 200, 250 et 300 mm.

10 ventilateurs et **12 pompes Sulzer,** de 60 à 250 mm. de diamètre avec tuyauterie, vannes, coudes, tés, etc.

Divers matériel et outillage trop long à détailler.

Pour visiter, s'adresser au Chef des Dépôts de Bex (tél. 35 ou 236) ou au Bureau de l'**Entreprise COUCHEPIN, DUBUIS & Cie, St-Pierre 3 (tél. 22.173), LAUSANNE.**

A VENDRE
CAMIONNETTE
Fiat 501, à choix sur deux.
A bon compte. Facilités de paiement.
S'adresser à Jean Duc à St-Maurice.

Occasion
A VENDRE
LIT en FER
laqué blanc, avec sommier métal. — Demander l'adresse à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

A LOUER
à Martigny-Bourg une
CAVE
pouvant contenir 28 à 30.000 litres, entièrement remis à neuf avec pressoir.
Pour traiter s'adresser à l'avocat Gabriel TROILLET, Martigny-Ville.

Jumelles à prismes
RÉCLAME, grossissant 8 fois. grande luminosité, livrée en étui cuir **au prix exceptionnel de Fr.**

ZEISS **65.-**

JUMELLES de campagne à fr. 30.—, 40.— et 50.—. **Jumelles ZEISS** depuis fr. 140.—

Hri Morel, Martigny
Avenue de la Gare

Remise de Commerce
Le soussigné avise la population de **MARTIGNY** environs qu'il a remis son commerce de boulangerie (anciennement F. Gabel) à M. Arthur Laurent et profite de cette occasion pour remercier sa fidèle clientèle.
Ant. ARLETTAZ

Boulangerie-Pâtisserie
Service à domicile. A partir du 2 juillet, ouvert le dimanche.
Je livrerai comme par le passé les spécialités de la maison.
Se recommande : **Arthur LAURENT.**

A LOUER, au Manoir
1. **APPARTEMENT** 5 p., chauff. centr., ch. de bain, avec ou sans jard. ou garage (50 m2).
2. Plusieurs belles **CHAMBRES meublées,** ensemble ou séparément.

S'adresser à Mme Marie Puippe-Morand, à Martigny-Ville.

VIGNERONS !
Souvenez-vous du **„MILDIOU"** de 1932
Faites une provision de
„POUDROL"
soufre cuprique à haut dosage de cuivre, le plus fin, le plus léger, le plus adhérent. C'EST UN PRODUIT « MAAG »
Représentants :
Delaloye & Joliat - Sion

Cours de vacances
organisés par le **Canton** et la **Ville de St-Gall,**
l'Institut pr Jeunes Gens Dr Schmidt
sur le ROSENBERG près **ST-GALL**
Etude rapide et approfondie de la langue allemande. L'unique école privée suisse avec cours officiels. Tous les SPORTS.
Situation magnifique
PROSPECTUS PAR L'INSTITUT Dr SCHMIDT, ST-GALL

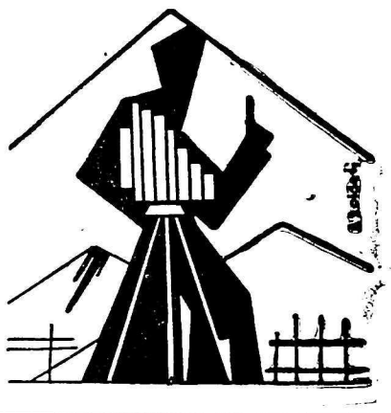

Une Photo !
mais n'est-ce pas le plus vivant souvenir d'un cher disparu ?
Photo Dorsaz
Martigny

Comme Placement avantageux
nous recommandons nos
Obligations 4 ¼ %
à 5 ans de terme, nominatives ou au porteur

Banque Populaire de Sierre
Capital et Réserves Fr. 935.000.—
Toute sécurité. Contrôlé par l'Union Suisse des Banques locales

Vous qui construisez !
Voulez-vous une bonne couverture ? Adressez-vous à la
Société Ardoisière, Leytron
Téléphone 9. Grande baisse sur les ardoises brutes.

FEUILLETON DU « CONFEDERE » 52

JOHAN BOJER

LE DERNIER VIKING

Roman traduit du Norvégien
par P.-G. LA CHESNAIS

Lars ramassa les tasses sans bruit après le repas. Les gars restèrent assis sur les bancs ou la caisse. Kristaver avait donné à entendre que, si c'était encore pareil le lendemain, on coucherait le malade dans le bateau, et on le conduirait à Kabervaag.

Les autres ne disaient rien, ils étaient gavés de poisson chaud, leurs yeux voulaient se fermer, ils avaient grande envie de s'étaler par terre et de se reposer, mais à côté d'eux gisait le camarade, enveloppé dans des couvertures, qui divaguait dans sa fièvre. Cela les secouait à chaque instant, et maintenait leurs yeux grands ouverts. Elezeus engueulait sa femme, et avec cette même femme il riait et il plaisantait. Il était méchant pendant un instant, et tout à fait exquis aussitôt après.

Au bout de la couverture, ses bottes de mer dépassaient. Elles étaient probablement toutes raides par le gel, et il avait peut-être les pieds mouillés, mais ce serait le diable d'enlever les lourdes bottes à cet homme en plein accès de fièvre.

La petite porte fut poussée de côté, une buée de froid pénétra, c'était Per Suzansa qui arrivait en costume de mer complet, suroît et grands moufles. Autour du cou il portait toujours le pansement du docteur et une grande écharge de laine rouge enroulée plusieurs fois.

Il sortait de la nuit froid d'hiver éclairée par les étoiles et les bandes vivantes d'aurore boréale, et, soudain, dans l'étroit espace, un silence d'église l'accueillait. Il resta debout sans rien dire.

Il murmura enfin :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

Kristaver le regarda et branla la tête. Les cinq pêcheurs étaient assis en suroît et moufles, car, à l'intérieur aussi, il faisait si froid que l'haleine leur sortait de la bouche et du nez à l'état de brume blanche. Ils ne dirent rien. Il n'y avait rien à dire.

Per fit deux pas jusqu'au malade et se baissa. Il vit que l'on avait attaché les moufles avec de la ficelle au poignet du patient.

Les cordons du suroît étaient noués sous le menton. Elezeus semblait prêt à se lever d'un moment à l'autre pour aller en mer.

Sa bouche ouverte laissait voir ses dents blanches au milieu de sa face barbue.

Et Per Suzansa se mit à lui chuchoter, comme lorsqu'on parle à un bébé qui va s'endormir :

— Alors, ça ne va pas, ce soir, Elezeus ?

Le malade plissa son front, pour rassembler ses esprits, ouvrit les yeux et dit, d'une voix à peine perceptible :

— Il faut que je communie.

Les autres reculèrent. Per fit un « hum ! ». Puis il dit à voix basse qu'il y avait loin jusqu'au prêtre.

— Il y a... il y a plus loin jusqu'à... à la grâce, dit Elezeus.

Per Suzansa se baissa davantage, ôta un de ses moufles et posa la main sur le front du patient.

— Tu est donc si mal que ça, Elezeus !

— Je... je vais mourir cette nuit.

— Hm !

Per s'était accroupi et regardait tout le temps son camarade. Le visage gris du vieux patron semblait se transformer peu à peu, semblait refléter ce qui se passait dans l'esprit du malade. Lars observait cette figure. Etait-ce là ce Per Suzansa, ce blagueur et bon drille ? Il était comme un père pour Elezeus, ses yeux, aux paupières rougies, étaient pleins de bonté, ses traits ravagés prenaient une sérénité douce, telle que pendant le chant des psaumes.

Personne ne disait mot. Tous guettaient Per Suzansa. Enfin, Kristaver dit :

— Il est peut-être inutile de... de le mener au médecin...

— Hm !

Per lève les yeux vers les autres, ils avaient tous le regard vague et ne répondirent rien.

Nouveau silence. Puis le malade répéta :

— Vous... vous m'excuserez. Il faut que je communie...

Les gars reculèrent de nouveau, et ils n'osèrent plus se regarder entre eux.

Alors Per Suzansa tourna la tête vers Kristaver.

Les deux patrons semblaient des hommes atteints par un désastre, et qui n'aperçoivent aucun moyen de salut. Car il était impossible de se procurer un prêtre dans un temps convenable. Chacun interrogeait l'autre des yeux, mais ils avaient beau secouer la tête, cela ne servait à rien.

On entendait les pêcheurs respirer. La chandelle brûlait. Kristaver finit par dire :

— Si encore il y avait quelque ressource.

Tous paraissaient chercher quelque issue.

Au bout d'un moment, Arnt Aasan risqua :

— Si nous étions baptistes...

Ils réfléchirent à cette idée. Kristaver se frotta le front avec son moufle, et s'enhardit :

— Autant que je me rappelle les leçons de mon enfance, on peut... hm !

— Oui, dit Lars, — car il était le dernier qui eût suivi le catéchisme, — il y a dans le livre qu'en cas de nécessité, tout chrétien peut...

(à suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Chaque tablette de ProbOL graisse au beurre contient un bon